

Dans le cadre de l'affaire des steaks hachés frauduleux donnés à des associations, l'Yonne a été particulièrement impactée. 800 kilos ont été livrés dans le département à destination du [SECOURS POPULAIRE](#) / T : 03.86.46.77.12. Ces 800 kilos de viande ne sont pas consommables et viennent dans un trafic mis à jour par les services de la répression des fraudes. Plusieurs centaines de tonnes ont été distribuées en France différentes associations d'aides aux démunis. Aucun steak n'a été consommé. S'ils ne sont pas dangereux selon les autorités, ils ne contiennent pas de muscle de boeuf mais du gras, des tissus, de l'amidon, du soja.